



A toutes les personnes
qui souhaitent
nous apporter leur soutien

Lausanne, août 2020

Pour son centenaire, le *Simplon* s'offre un bilan de santé

Madame, Monsieur, chers donateurs de l'ABVL,

Cent ans ! Voilà un siècle que le *Simplon* navigue sur le Léman. Même si le vénérable vapeur a fière allure, il faut rester vigilant et constamment veiller sur sa santé. A la demande de l'Office fédéral des transports (OFT), **la CGN va procéder, ces prochaines semaines, au sablage de sa coque afin d'en vérifier l'état.**

Madame, Monsieur, afin que le *Simplon* continue de faire notre bonheur et puisse naviguer longtemps encore, pour notre plaisir mais aussi pour celui des générations futures, nous avons besoin de votre soutien financier. D'avance merci de votre générosité.

Car une chose est sûre : malgré deux rénovations partielles au cours des deux dernières décennies, la CGN devra bientôt entreprendre des travaux conséquents sur ce bateau. Assainissement des superstructures (pont principal, pont supérieur et timonerie), nouvelle chaudière plus économique, modernisation des installations de cuisine, sanitaires et électricité seront notamment nécessaires.

La CGN gère non seulement les rénovations, mais également l'entretien courant de la flotte.

*Ci-contre, le *Simplon* repose sur le dock flottant pour un carénage (peinture des parties immergées de la coque).*

Actuellement, c'est le Rhône qui est en cours de rénovation complète.



© 2019 Jean Vermet

Outre son entretien courant, le *Simplon* a bénéficié à ce jour de deux rénovations partielles, la première en 2004-2005, la seconde en 2010-2011. **Une troisième et dernière, la plus importante et celle pour laquelle nous faisons aujourd'hui appel à votre générosité, permettra de lui redonner son faste d'antan et de le préserver à long terme.**

Par le passé, l'ABVL a largement participé au financement des deux rénovations partielles du *Simplon* par des dons à la CGN totalisant plus de CHF 3 millions. Notre action, entamée dès 2003, a non seulement contribué à sauver le vénérable vapeur, mais a également ouvert la voie à la sauvegarde de la flotte Belle Epoque tout entière. Rappelons que le *Simplon* est désormais classé monument historique, tout comme les sept autres bateaux Belle Epoque de la CGN.

L'ABVL sera à nouveau sollicitée pour contribuer à la prochaine rénovation du *Simplon*. C'est pourquoi nous faisons dès aujourd'hui appel à votre générosité.



© 2019 Jean Vermet

La prochaine rénovation du *Simplon*, majestueux vapeur équipé de sa machine d'origine, sera une opération de grande envergure.

Merci de soutenir ce beau projet.

Depuis bientôt 20 ans, l'ABVL contribue à la sauvegarde et au maintien en navigation de la flotte des huit bateaux à roues à aubes de la CGN : *La Suisse*, le *Savoie*, le *Simplon*, le *Montreux*, le *Rhône*, le *Vevey*, l'*Italie* et l'*Helvétie*.

Si nous nous concentrons actuellement sur le *Simplon*, **l'*Helvétie*, désarmé depuis 2002 déjà, n'est pas oublié pour autant.** Dernier bateau de la flotte Belle Epoque à rénover intégralement avant de pouvoir le remettre en service, il figurera en bonne place dans le plan stratégique de la CGN. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des perspectives de sa rénovation.

Vous remerciant sincèrement de votre générosité, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers donateurs de l'ABVL, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ASSOCIATION DES AMIS
DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN


Maurice Decoppet
Président


Yves de Siebenthal
Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer un don de CHF 300.– à l'ABVL, votre nom figurera sur le tableau des donateurs du prochain bateau rénové, vraisemblablement le *Simplon*, et la CGN vous offrira une carte journalière en première classe. Pour les montants dès CHF 500.–, veuillez consulter notre secrétariat. Et n'oubliez pas: les dons versés à l'ABVL sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés, notre association étant reconnue d'utilité publique. Une attestation de don est fournie avant le 15 février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 35.–. Pour tous renseignements complémentaires, notamment si vous souhaitez devenir membres de notre association, merci de vous adresser à notre secrétariat.

P.P.S. Si vous souhaitez devenir membres de l'ABVL et participer à nos activités et décisions, n'hésitez pas à vous inscrire au moyen de la carte ci-jointe.



4-5-6 septembre 2020

Venez célébrer avec nous le centenaire du *Simplon* lors de l'une ou l'autre des croisières festives organisées conjointement par la CGN et l'ABVL (voir dépliant ci-joint).